



SELARL F.D.A (FALLION - DUBREUIL), Avocats
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.21.81 – Fax : 04.50.97.37.07
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'un appartement
sur la commune de LA TOUR (74)
copropriété dénommée "Les Résidences du Môle"
Bât A - Entreverges Ouest

**MISE À PRIX : TRENTE DEUX MILLE EUROS
(32.000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 à 14 h**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières
du TGI DE BONNEVILLE (74), au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet
74130 BONNEVILLE

Désignation des biens :

Sur la Commune de LA TOUR (74), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé "Les Résidences du Môle", sis Lieu-dit Entreverges Ouest, cadastré section A, sous le n° 3732 pour une contenance de 5 a 4 ca et section A, sous le n° 3733 pour une contenance de 1 ha 3 a 15 ca.

Les lots n° :

- **33** : au deuxième étage, **une chambre indépendante "F"** comprenant une salle d'eau avec douche et WC, un placard et un balcon,
Avec les 240/40.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 240/10.000èmes des parties communes du bâtiment A.

- **34** : au deuxième étage, **une chambre indépendante "G"** comprenant une salle d'eau avec douche et WC, un placard et un balcon,
Avec les 260/40.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 260/10.000èmes des parties communes du bâtiment A.

Observation étant ici faite que les lots 33 et 34 ont été regroupés pour ne former qu'un **seul appartement** comprenant : entrée, à droite salle à manger avec balcon, salle d'eau et WC, à gauche kitchenette avec porte condamnée chambre avec WC et douche.

Occupation : Les lots n° 33 et 34 sont actuellement vides de tout occupant et de tout bien mobilier. Selon le voisinage, le dernier locataire est parti il y a plusieurs mois.

Syndic : La copropriété "Les Résidences du Môle" a pour syndic l'AGENCE GTMB (Madame Cindy FROSSARD), 305 rue Pellissier 74700 SALLANCHES (Tél. : 04.50.96.10.44 - contact@gtmb.fr)

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, Huissier de justice à TANINGES, le 7 janvier 2019, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par huissier, le vendredi 18 octobre 2019 de 11 h à 12 h.

Enchères (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : Elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de 3.200 € ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. Au Greffe du TGI de BONNEVILLE (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 19 mars 2019 et du PV de description y annexé (RG N° 19/00448).

2. Au cabinet de la SELARL F.D.A (FALLION - DUBREUIL), Avocats.

Fait et rédigé à BONNEVILLE le 17 septembre 2019
SELARL F.D.A

ECO 74 7011 27/09/19